

Situation professionnelle au 1er décembre 2022
Promotion : MASTER 2019-2020

MENTION

DROIT PUBLIC

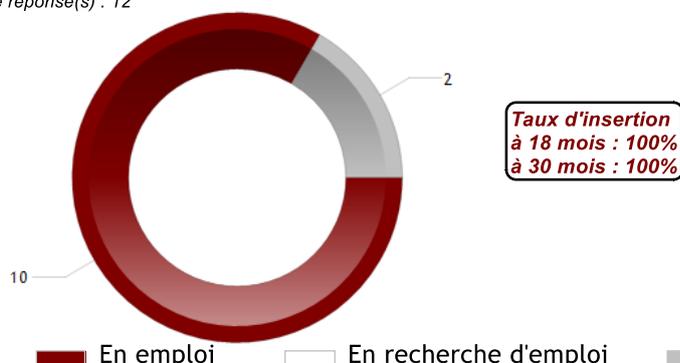
PARCOURS

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

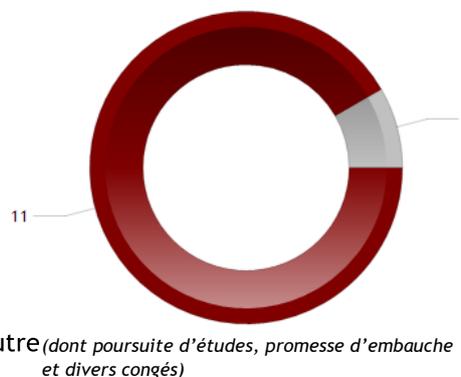
Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



Situation professionnelle au 1er décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Responsable du pôle budget et comptabilité

-Chargé de la commande publique

-Chargé de projet immobilier au sein de la direction de l'enseignement supérieur et recherche du conseil régional des Pays de la Loire

-Collaborateur d'élu

-Collaborateur parlementaire d'une députée européenne

-Commissaire de Police

-Conseiller juridique au Pôle Ressources Humaines

-Doctorant

-Inspecteur des finances publiques - responsable du service fiscalité directe locale

— SATISFACTION —

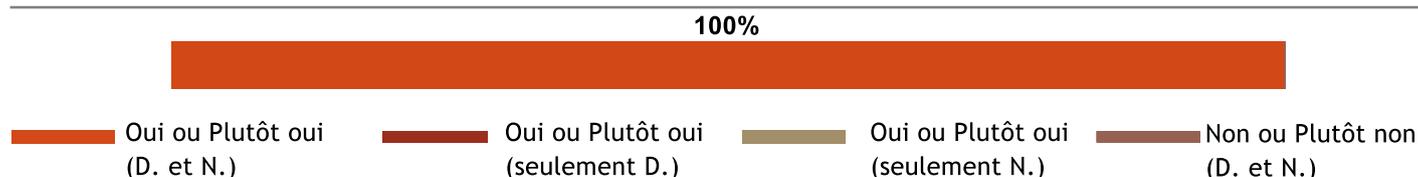
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 9



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 9



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 9

Concours de la fonction publique 33 %

Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 22 %

Suite à un stage 22 %

Offre diffusée par votre université ou associations d'anciens élèves 11 %

Relations personnelles ou professionnelles 11 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

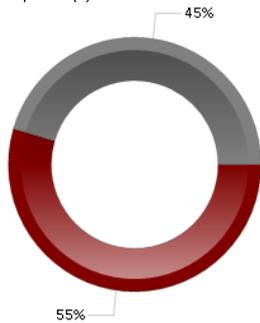
Nombre de réponse(s) : 8



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 11



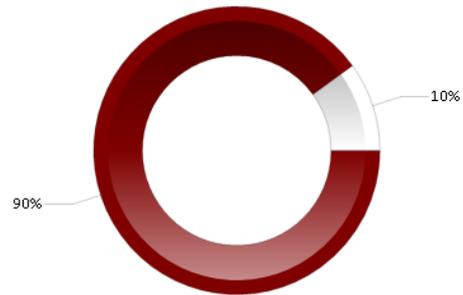
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

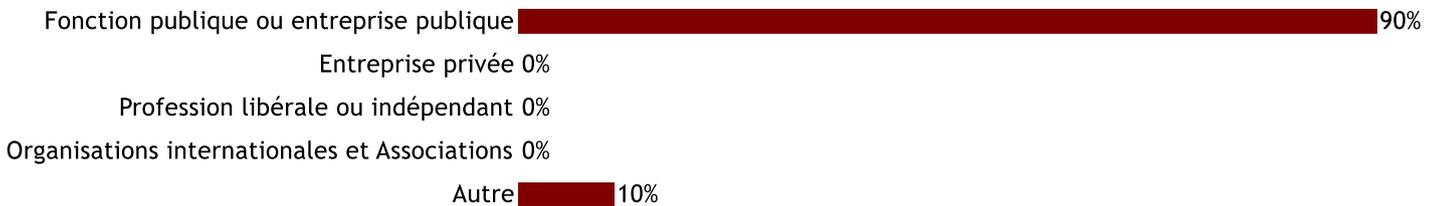
Nombre de réponse(s) : 10



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

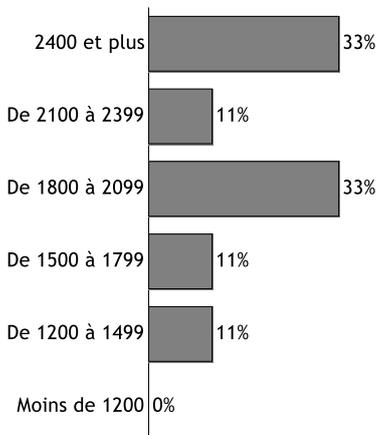
Employeur

Nombre de réponse(s) : 10



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 9



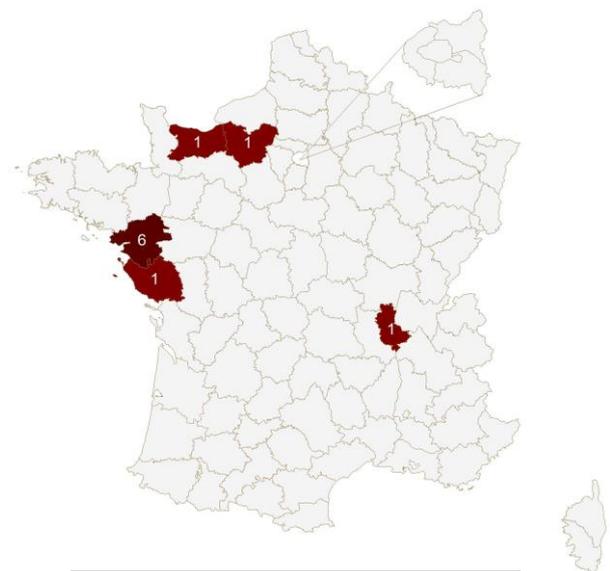
Salaire médian : 2000 euros

Salaire moyen : 2053 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 10



Emplois à l'étranger: 0